



L'IMPACT DE L'AUDIT INTERNE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE D'UNE ENTITE DE PRESTATION DE SERVICES AU MALI

Pr Soboua THERA¹, Dr. Sidi Mamadou DIALLO² Dr. Tiowga SAKHO³, Dr. Boubacar Sekou KEITA⁴,
Dr. Djirbil DANFAGA

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Bamako/FSEG

Abstract: Dans un monde en perpétuelles mutations technologiques, économiques et socioculturelles, dans un environnement complexe et incertain où la concurrence est rude. L'entité est condamnée plus que jamais à être performante pour rassurer sa survie. C'est la raison pour laquelle la performance se retrouve au centre des préoccupations des dirigeants. Toutes les entreprises visent à atteindre ses objectifs et à améliorer sa performance. Pour cela, elle doit surveiller, contrôler et maîtriser sa situation financière d'une manière générale. L'objectif de ce papier est de démontrer l'impact de l'audit interne sur la performance des entités. Pour cela nous avons adopté l'épistémologie post-positiviste. Cela nous a permis d'adopter l'approche triangulaire. Les outils de collecte de données sont: entretien semi-directif, revue documentaire et entretien face à face. Nous avons eu comme résultat que : l'audit interne impacte directement sur la performance d'une organisation, si l'auditeur interne est indépendant, impartial, et honnête mais aussi la volonté de l'environnement de contrôle à l'accompagner dans la politique de sécurisation du patrimoine et de la sauvegarde de l'entité.

Keywords: Audit Interne ; Performance financière; Entité de prestation; contrôle

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17356912>

1 Introduction

L'environnement actuel engendre une multitude d'imprévus dus aux changements: la mondialisation, l'apparition Presque permanente de nouvelles technologies, la concurrence de plus en plus acharnée sur les marchés internationaux. Ce qui veut dire que de nos jours, les entreprises vivent dans un environnement turbulent et très compétitive, les risques sont omniprésents; l'assurance de la pérennité de ces dernières était et est toujours une préoccupation du premier ordre, leur survie est un enjeu majeur. La présence presque périodique de crises financières, constitue un signal d'alarme qui pousse les entreprises à mieux s'organiser en améliorant leurs styles de management, leurs systèmes d'information sans négliger le système de contrôle. La majorité des entités ont ce qu'on appelle le syndrome du chiffre d'affaires, cela signifie qu'elles sont orientées plus vers la réalisation d'un maximum de ventes tout en sachant que l'augmentation des prix de vente devient un privilège sauf en situation

de monopole. Dans le management des entreprises, la notion du risqué a pris de l'ampleur avec l'avènement de la crise financière de 1929. La notion du risque avait peu d'intérêt pour les entités et se limitait de façons générale aux événements naturels. Les crises qui se sont succédées et qui ont conduit les entreprises en faillite, ont imposé une autre compréhension du risqué basée sur l'obstacle à l'attente des objectifs.

Dès lors le risqué est associé à la vie de l'entreprise, son étude intéresse les praticiens et les théoriciens. A cet effet, l'IFACI définit le risqué comme étant " la probabilité qu'un événement ou une action puisse avoir des conséquences néfastes sur l'activité"

Au Mali les entités vivent dans un environnement instable et imprévisible dû à l'instabilité politique, économique et sociale. Celles-ci subissent cet environnement et ne peuvent l'influencer. Par contre, les entités peuvent avoir un impact sur les éléments qui composent son système. Pour cela il faut savoir maîtriser les opérations, les activités et les hommes. Les problèmes auxquels les entités de prestation sont confrontées sont les suivants: un dispositif de contrôle interne inefficace, aucune activité de contrôle mise en place, asymétrie d'information, manque de confiance entre les subordonnées et les dirigeants. Il est essentiel de faire l'analyse de tous les aspects qui prennent part à la prise de décision et la bonne gouvernance. Ce qui nous amène à poser la question principale suivante: quel peut être l'impact de l'audit interne sur la performance financière des entités industrielles au Mali?

2 Définition des concepts

Contrôler peut signifier en premier « **vérifier** ». Le contrôle de gestion assure dans ce sens, une mission de vérification de la conformité des actions et des comportements à un référentiel de règles, objectifs ou des standards budgétaires. Le contrôle est inséparable de la comparaison.

En second lieu, contrôler peut signifier « **maîtriser** ». Le contrôle de gestion permet alors d'assurer la maîtrise des évolutions d'une entreprise face aux perturbations de l'environnement. Cette représentation du contrôle renvoie à l'idée de pilotage.

Mais contrôler peut aussi renvoyer à la notion d'influence. Il s'agit « **d'influencer** » ou d'orienter les comportements dans le sens de l'accomplissement des buts organisationnels.

Il y'a deux types de contrôle:

Le contrôle « Sanction » : Ce contrôle a pour finalité de sanctionner une faute, une irrégularité. C'est un contrôle moralisateur qui vise au respect du cadre légal et réglementaire dans lequel s'exercent les affaires.

Le Contrôle « maîtrise » : système d'alarme permettant de prévenir l'existence ou la survenance d'un danger imminent. Le contrôle maîtrise est régulateur qui vise à aider la direction dans la détection des erreurs.

2.1 Les Préoccupations du Contrôle

➤ Fiabilités des informations

- Financières et non financières

➤ Détection

- des fraudes et erreurs ;
- des fautes de gestion.
- de la sauvegarde du patrimoine ;
- de la conformité des actes de gestion aux lois et règlements ;
- de la conformité des actes de gestion aux décisions des autorités de tutelles et des organes de gestion ;
- de l'effectivité du contrôle interne (audit interne, inspection, comité d'audit...) ;
- de la pertinence des organisations et des méthodes ;
- de l'adéquation de l'organisation aux fins et objectifs définis ;
- de la rigueur de la gestion et de la qualité du management.

Les acteurs du contrôle sont :

Le responsable de sécurité : Il a pour mission d'assurer le contrôle et l'inspection du travail afin de détecter les risques éventuels de l'entreprise c'est-à-dire d'assurer la protection physique des individus et patrimoine.

Le contrôleur de gestion : Il est assistant de direction qui établit les budgets, fait des prévisions et contrôle les réalisations. Il conçoit ou participe à la conception d'un système d'information et en assure le suivi. Il peut exécuter les contrôles internes d'une façon continue, détecter et analyser les écarts.

L'auditeur : Il intervient selon un planning ou sur ordre de mission. Il prend une photo à un moment donné d'un service ou d'organisation. IL apprécie l'état du contrôle interne. Les résultats de ses travaux sont édités dans un rapport.

Audit.

Germond et Bonnault, 1987 définit l'audit comme étant l'examen technique rigoureux et constructif auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la qualité et la fiabilité de l'information financière présentée par une entreprise au regard de l'obligation qui lui est faite de donner en toutes circonstances, dans le respect des règles de droit et des comptes en vigueur, une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et de ses résultats »

Selon l'A.A.A (l'Association Américaine de comptabilité), (1983) : « l'audit est le processus qui consiste à réunir et à évaluer de manière objective et systématique les preuves relatives aux assertions visant les faits et les événements économiques de manière à garantir la correspondance entre les assertions et les critères admis à communiquer le résultat de ces investigations aux utilisateurs intéressés »

Selon M. Gervais, (1996) : « L'audit est l'activité qui applique, en toute indépendance, des procédures et des normes d'examen en vue d'évaluer l'adéquation et le fonctionnement de toute ou partie des actions dans une organisation par référence à des normes ».

L'audit financier.

Cette mission d'audit est qualifiée de financière lorsque l'information examinée est financière, c'est à dire les états financiers.

Selon l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de France : « la révision comptable (ou audit) est l'examen auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité et la sincérité du bilan et des comptes de résultat d'une entreprise déterminée ».

Selon Jean RAFFEGEAU, « l'audit est l'examen critique des informations comptables effectué par un expert indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur les états financiers d'une entreprise »

Pour le SYSCOHADA, « l'audit est l'analyse critique des opérations réalisées par une entreprise menée par référence à des normes, techniques et procédures reconnues. L'audit comptable consiste à étudier la régularité, la sincérité et l'exhaustivité des comptes et états financiers de l'entreprise, afin de formuler et garantir une opinion auprès des destinataires du rapport d'audit. » **L'audit peut être contractuel ou légal** (commissariat aux comptes)

Audit légal.

Lorsque le professionnel (Auditeur externe) intervient dans le cadre de la loi, il détient un mandat légal. Il est appelé Commissaire aux comptes

Audit contractuel.

Lorsque le professionnel (Auditeur externe) intervient dans le cadre d'une convention, il détient un contrat. C'est l'audit contractuel.

L'objectif final de l'audit financier est celui de donner une opinion qui permet de savoir si les états financiers :

- traduisent sincèrement et fidèlement la situation financière et les résultats de l'entreprise;
- sont établis conformément à la loi et les règlements en vigueur.

La certification des comptes consiste à émettre un avis motivé par un professionnel compétent et indépendant les concernant. Pour ce faire, l'auditeur doit juger de :

Sincérité : application de bonne foi des règles et méthodes compte tenu du degré de connaissance qu'ont les dirigeants à la date d'établissement des comptes.

Régularité : conformité aux textes, lois et règlements en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Image fidèle : présentation des comptes de la façon la plus proche de la réalité.

Audit interne.

Fonction à l'intérieur d'une entreprise qui consiste à évaluer d'une manière objective l'ensemble des activités de celle-ci. Elle se fait de manière ponctuelle et indépendante. Elle consiste à évaluer l'efficacité des autres contrôles dans le but d'assister la Direction Générale en lui fournissant des analyses et commentaires sur les différents services audités. L'apparition de l'audit interne est directement liée à l'accroissement en volume des informations financières, de cet accroissement découlait en effet des risques accrus d'erreur et de fraude.

L'une des causes du développement de l'audit interne est l'expansion des tâches de contrôle auxquelles se trouve confrontée la direction, dans les entreprises employant des milliers de personnes. Le rôle de l'auditeur interne c'est d'aider la direction pour la détection des fraudes et surtout la découverte des erreurs.

Performance financière.

R. LE DUFF, disait que les entreprises ont des objectifs stratégiques, elles acquièrent et traitent l'information, elles possèdent une certaine connaissance des actions possibles et de leurs conséquences; elles peuvent sélectionner une action en fonction d'un calcul sur la valeur des conséquences "anticipables". La complémentarité entre la vision d'une entité, saisie d'un côté comme une collection des compétences, et d'un autre d'expliquer la durabilité de sa position concurrentielle et par extension la concurrence de ses performances. La notion de performance apparaît comme polysemique dans ses acceptations: elle renvoie indifférent à plusieurs traductions: économique (compétitivité), financière (rentabilité), juridique (solvabilité), organisationnelle (efficacité) ou encours sociale. La performance de l'entité peut être assimilée de manière

globale, affirme R. LE DUFF au simple fait de perdurer dans son environnement concurrentiel, ce qui revient à dire qu'une entité performante est celle qui peut prendre en compte rapidement des changements intervenus dans son environnement, c'est à-dire qui a des grandes capacités d'adaptations organisationnelles. L'auteur affirme que depuis les observations de Burns et Stalker puis celles de Laxrence et Lorsch, le message des théories de la contingences fait de la cohérence entre environnement et structure la condition principale de la performance : l'entreprise performante est celle qui a su adopter la structure organisationnelle la plus adaptée à son environnement. La performance financière possède deux caractéristiques: en 1^{er} lieu, elle semble facile à exprimer car la finance étant essence plus quantitative que qualitative, un instrument de mesure est plus aisé à élaborer. En 2nd lieu, la performance financière reflète indirectement la partie visible. L'auteur souligne que les mesures ex-post de la performance ont pour caractère commun de constater une performance passée soit à partir d'éléments comptables ou de valeur de marché.

Alfred Sloan, les indicateurs de la performance financière sont les suivants: ROI, ROE, EVA

3 Méthodologie de recherche

Pour qu'une mission d'audit soit considérée comme fiable et de qualité, il ne suffit pas à l'auditeur de respecter certaines normes, encore faut-il qu'il applique avec pertinence la méthodologie, les techniques et outils d'audit.

L'auditeur doit réaliser sa mission suivant une certaine démarche chronologique au cours de laquelle il appliquera les normes de l'audit, cette méthode lui assurant le suivi d'un processus standard permettant d'aboutir à un rapport d'audit de qualité.

3.1 La phase préliminaire

- ☞ La prise de connaissance générale de l'entreprise
- ☞ Le pré-diagnostic
- ☞ A l'issue de cette prise de connaissance générale et du pré-diagnostic
- ☞ La lettre de mission étant signée

3.1.1 L'appréciation du contrôle interne

- ☞ Les contrôles et vérifications de l'auditeur
- ☞ Les travaux de fin de mission d'audit
- ☞ L'auditeur est alors à même d'établir son rapport définitif dont le contenu a été examiné.

3.1.2 Techniques d'audits

- Le déplacement dans le service
- L'observation physique
- la technique du recoupement des sources d'information
- La réalisation d'entretiens formalisés ou non formalisés, d'interviews libres, semi-dirigées ou dirigées,
- La collecte des informations, le recensement des données

4. Présentation des Résultats

Après constat et analyse, nous avons eu comme résultat, qu'un auditeur interne est un employé de l'organisation qui veille à l'application stricte des décisions émanant du top management, c'est-à-dire la régularité, la conformité, et la sincérité des opérations, c'est pourquoi **M. Gervais, 1996** disait ceci : « L'audit est l'activité qui applique, en toute indépendance, des procédures et des normes d'examen en vue d'évaluer l'adéquation et le fonctionnement de toute ou partie des actions dans une organisation par référence à des normes ». nous sommes intéressés à l'audit financier et l'audit de gestion pour évaluer la présence d'un employé auditeur au sein d'une organisation dans le but de sécuriser les procédures et d'interroger le bilan, le compte de résultat, les mouvements de sorties et de rentrées afin d'assurer la continuité des activités de l'organisation. L'audit est qualifié de financier lorsque l'information examinée est financière, c'est à dire les états financiers. **Selon l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés de France** : « la révision comptable (ou audit) est l'examen auquel procède un professionnel compétent et indépendant en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité et la sincérité du bilan et des comptes de résultat d'une entreprise déterminée ».

4 Conclusion

L'objectif de ce papier est d'analyser l'influence de la présence d'un auditeur interne sur la performance financière d'une organisation. Pour cela, nous avons diagnostiqué les outils et techniques (*Audit des finances* pour la fonction **financière**, lorsque l'examen porte sur l'adéquation des politiques d'investissement et de financement, en un mot l'allocation des ressources aux emplois, en vue de vérifier que les objectifs assignés à la direction générale sont atteints de manière efficiente) utilisés par un auditeur par rapport aux missions de gendarme et aux renforcements des indicateurs de la performance financière, nous avons conclu que: la présence d'un auditeur interne indépendant y compris la volonté des dirigeants (l'environnement de contrôle) peuvent agir sur la performance financière. En outre il est important de signaler qu'un auditeur légal peut mieux influencer la performance financière d'une organisation, car ce dernier maîtrise plus les chiffres qu'un auditeur interne. Pour finir, nous pouvons dire qu'un auditeur interne facilite la mission d'audit financier et d'audit des finances à un auditeur légal ou commissaire aux comptes si ce dernier se sert des informations financières leguées par l'auditeur interne, c'est pour permettre à l'auditeur légal de bien maîtriser sa mission et de dégager une opinion précise et réelle sur l'organisation. Cela permettra aux partenaires et aux dirigeants de prendre une décision pertinente.

L'objectif final de l'audit financier est celui de donner une opinion qui permet de savoir si les états financiers : traduisent sincèrement et fidèlement la situation financière et les résultats de l'entreprise; sont établis conformément à la loi et les règlements en vigueur. La certification des comptes consiste à émettre un avis motivé par un professionnel compétent et indépendant les concernant. Pour ce faire, l'auditeur doit juger de : Sincérité, application de bonne foi des règles et méthodes compte tenu du degré de connaissance qu'ont les dirigeants à la date d'établissement des comptes.

Régularité, conformité aux textes, lois et règlements en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Image fidèle, présentation des comptes de la façon la plus proche de la réalité.

Un auditeur interne indépendant des dirigeants de l'organisation peut rendre performante la situation financière (solvable, disponibilité de liquidité, le niveau d'endettement acceptable).

REFERENCES

- [1] A. El Gadi, Les techniques modernes de l'audit, Edition Imprimerie Omnia, 2001
- [2] A. El Mansouri, L'audit interne : Pourquoi et Comment ?, Bulletin d'information périodique n° 92, Mai 2000
- [3] Groupe de recherche sous la direction d'Olivier LEMONT, La conduite d'une mission d'audit interne, Edition Dunod, 1995
- [4] J. Renard, Théorie et pratique de l'audit interne, Edition d'organisation, 4ème édition, 1994
- [5] M. Amraoui, Analyse des normes de comportement professionnel du commissaire aux comptes au Maroc, BIP n° 142, Avril 2005
- [6] M. Lahynani, Audit et contrôle interne, Edition Cabinet Audit et Analyse, 2011